

L'UIPP lance l'application OptiPhytO, un outil simple pour appuyer les agriculteurs dans leur objectif de réduire les pollutions ponctuelles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires !

Paris le 14 mai 2019 : Les agriculteurs sont des utilisateurs professionnels des produits phytosanitaires et sont les premiers engagés pour une utilisation toujours plus rigoureuse et sécurisée de ces produits. L'application OptiPhytO développée par l'Union des industries de la Protection des Plantes, permettra aux agriculteurs de poursuivre l'amélioration de leur pratique en matière de protection des plantes. Cette application sera disponible gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement dès le 15 Mai.

Un outil de diagnostic rapide des bonnes pratiques

Présentée pour la première fois lors du Salon International de l'Agriculture 2019, l'application Optiphyto permettra de renforcer la palette d'outils pour aider les agriculteurs et les techniciens à la prévention des risques de pollutions ponctuelles des eaux par les produits phytosanitaires, au respect de la réglementation et aux bonnes pratiques, grâce à un court diagnostic réalisé sur smartphone ou tablette.

Les pollutions ponctuelles, un risque à mieux prendre en compte

Selon la dernière étude disponible¹ les pollutions ponctuelles consécutives à des accidents de manipulation ou de mauvaises pratiques seraient à l'origine d'une majorité des transferts dans les eaux. Une sensibilisation aux bonnes pratiques permet de réduire ces transferts de 60 %. De ce constat est née l'idée de l'application OptiPhytO.

L'UIPP s'est donc donné comme mission de proposer une solution adaptée aux techniciens et agriculteurs pour faire progresser les bonnes pratiques partout en France quel que soit le type d'exploitation agricole.

Un outil de connaissance des pratiques d'usage des produits phytos

OptiPhytO permettra également de collecter des données sur les pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires et les équipements au niveau des exploitations agricoles. En

¹ Étude de l'Université de la Hesse (Allemagne)

consolidant ces données au niveau d'un territoire ou d'un bassin versant, il sera alors possible de définir et mettre en place des plans d'action spécifiques et efficaces.

Comment ça marche ?

- 1- La structure intéressée (coopérative, agence de l'eau...) signe une convention de partenariat gratuite avec l'UIPP.
- 2- Les conseillers téléchargent l'appli avec un mot de passe sur App Store ou Google play.
- 3- Les conseillers réalisent des entretiens individuels auprès des agriculteurs d'un secteur.
- 4- Chaque agriculteur reçoit son rapport personnalisé par mail.
- 5- L'UIPP renvoie les statistiques collectives anonymisées à la structure participante.



Disponible Gratuitement sur toutes les plateformes de téléchargement dès le 15 mai 2019



À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 19 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.

Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurables. www.uipp.org

Pour nous suivre sur Twitter : @UIPPorg

Contacts presse

Delphine Guey : 01 41 31 52 05 - 06 08 28 49 12 - dguey@uipp.net

Nahomi Carraud : 06 10 33 60 45 – nahomi.c@tmarkoagency.com